

# 57 - Depuis les abords du château de Launois-Renault



Isolé sur le plateau de la Brie, entre les vallées du Grand et du Petit Morin, cet édifice fortifié remplissait un double rôle de refuge et de surveillance d'un carrefour de routes. Inscrit au titre des Monuments Historiques et converti en exploitation agricole, ce site a fait l'objet d'une restauration réussie.

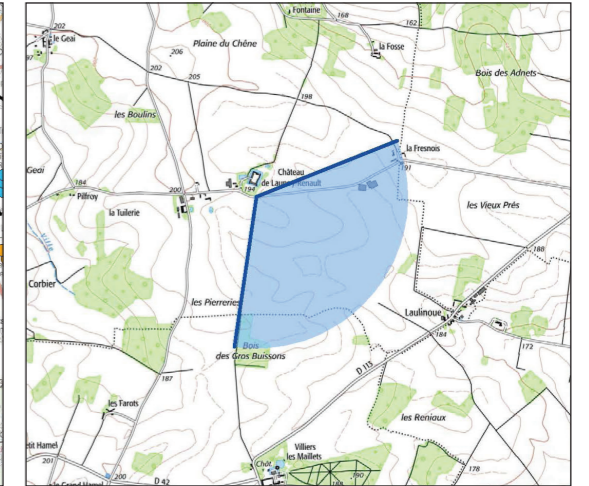
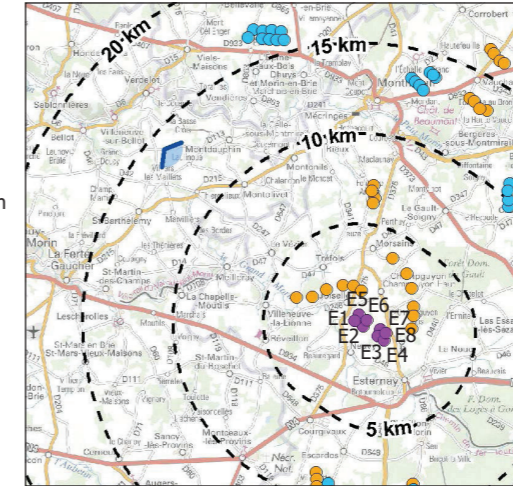
Le panorama depuis ce site est largement ouvert sur le plateau, mais est faussement éloigné, les boisements dessinant une frange quasiment continue sur l'horizon, qui induisent la profondeur du regard sur le paysage.

Les boisements participent à filtrer les vues sur le contexte éolien éloigné, seules les éoliennes en développement de Bois Chantret pouvant se percevoir au-dessus du couvert arboré.

Le projet envisagé s'inscrit en arrière-plan, masqué par les boisements, dans une emprise restreinte, sans incidence dans le champ visuel.

*L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'horizon éloigné du château.*

X (Lambert 93) : 727863  
 Y (Lambert 93) : 6860823  
 Cap : 128,4°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 16h17  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E5 - 14045m  
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 16032m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)





**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)













# 58 - Depuis les hauteurs de Montmirail, sur la RD933

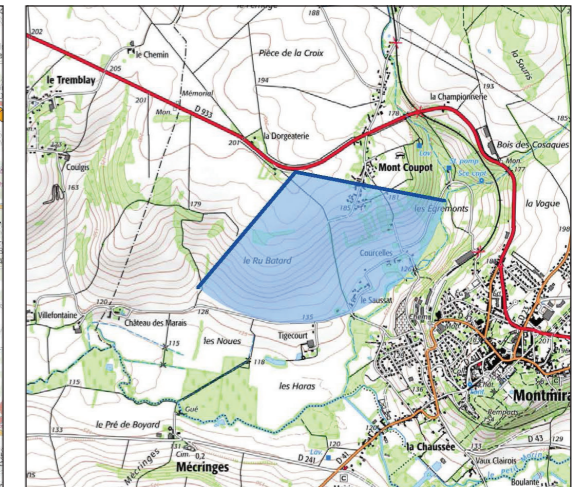
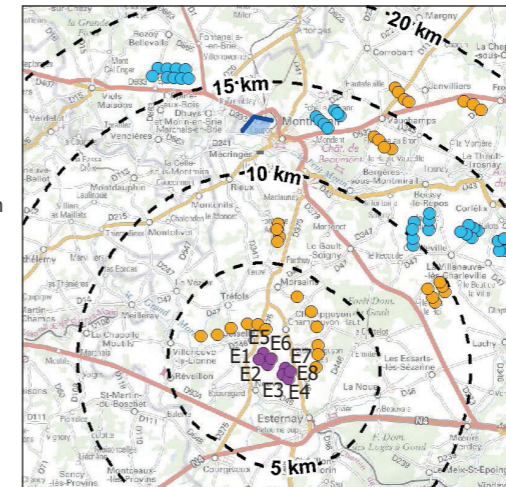


La ville de Montmirail s'inscrit dans une boucle de la vallée du Petit Morin, sur une éminence dominant la vallée. Sa situation en promontoire se distingue ici nettement, l'église marquant un point haut au-dessus de la vallée. Ce site urbain est marqué par l'éolien dans son environnement proche, avec notamment le parc en exploitation des Châtaigniers pour le plus proche. De nombreux projets sont également en développement, dont ceux de Rieux et Morsains, visibles respectivement à gauche et au centre du panorama. Les autres parcs et projets sont suffisamment éloignés pour être filtrés par la configuration paysagère, limitant de ce fait la pression éolienne perceptible.

Le projet en lui-même est ici suffisamment éloigné pour se placer en-dessous de la ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère de la vallée.

*L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'horizon éloigné de la vallée du Petit Morin.*

X (Lambert 93) : 738092  
 Y (Lambert 93) : 6864746  
 Cap : 160,6°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 08h17  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E5 - 13036m  
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 14577m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)

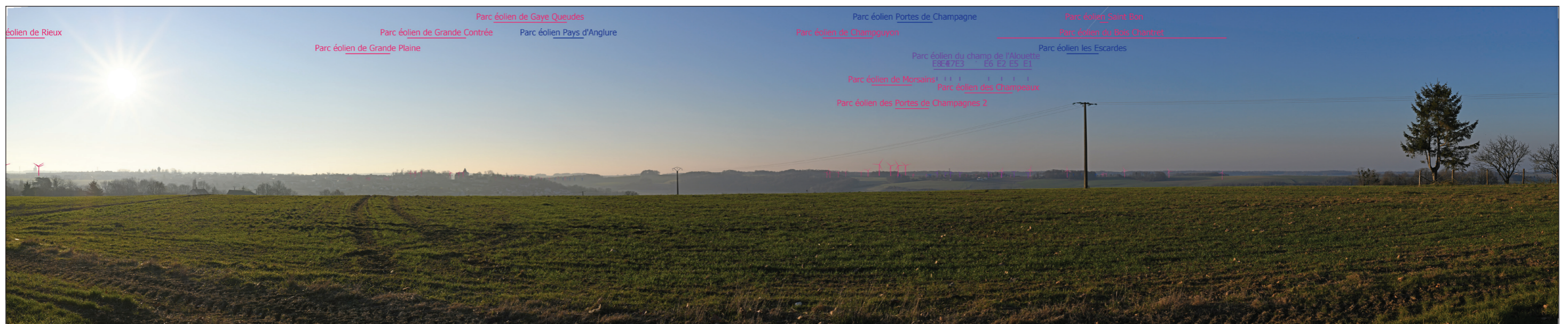




**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)









E8 E4E7E3 E6 E2 E5 E1





# 59 - Depuis les abords de Charleville et la Villeneuve-les-Charleville



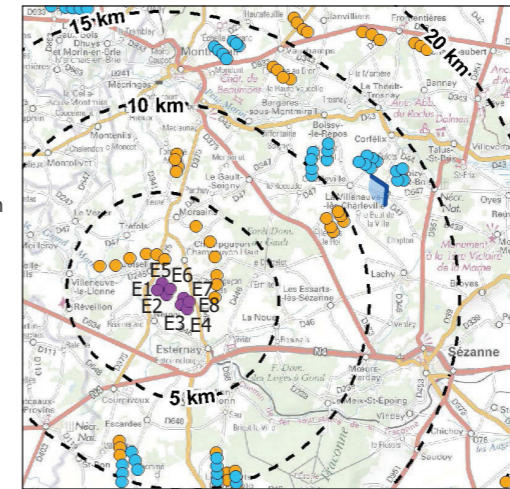
Les églises de Charleville et la Villeneuve-les-Charleville, protégées au titre des Monuments Historiques, sont bâties en coeur urbain, au coeur d'un secteur dessinant une clairière agricole ceinturée de boisements, leurs clochers voisins contribuant aux marqueurs paysagers et se répondant visuellement dans le champ visuel.

Actuellement, ces deux sites urbains sont concernés par la proximité des parcs en exploitation de la Butte de Soigny et de la Brie Champenoise, doublés par le projet en développement de la Grande Contrée, dans un nouvel angle visuel autour de ces lieux de vie.

Le projet envisagé, quant à lui, est suffisamment éloigné pour se placer en-dessous de la ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère des villages et de leurs églises.

*L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'environnement proche de ces lieux de vie et par rapport à leurs édifices protégés.*

X (Lambert 93) : 751035  
 Y (Lambert 93) : 6857027  
 Cap : 245,5°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 09h50  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E8 - 12676m  
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 13925m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)





**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E4 E8 E3 E7 E2 E6 E1 E5









# 60 - Aux abords de la vallée du Petit Morin (Bergères-sous-Montmirail)



La vallée du Petit Morin entaille le plateau de la Brie au nord. Sa physionomie est mise en valeur par ses paysages bucoliques, alternant prairies, cultures et boisements. La faible pression urbaine de cette dépression participe à sa préservation paysagère. A noter que la vallée du Petit Morin fait partie des secteurs des coteaux viticoles, entre Montmirail et le marais de Saint-Gond. Les routes secondaires de cette vallée dessinent des axes de découverte particuliers de la vallée et de ses paysages.

Depuis le secteur présenté, des vignes s'inscrivent dans le dos de l'observateur, son regard ouvrant sur la vallée en contrebas. Le dénivelé lié au redressement du versant, associé à des boisements, limite la portée du regard et masque les vues sur le développement éolien éloigné.

Ainsi, le projet envisagé se place en-dessous de la ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère de la vallée.

*L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'horizon éloigné de la vallée du Petit Morin.*

X (Lambert 93) : 746688

Y (Lambert 93) : 6861517

Cap : 224,4°

Date : 01/03/2021

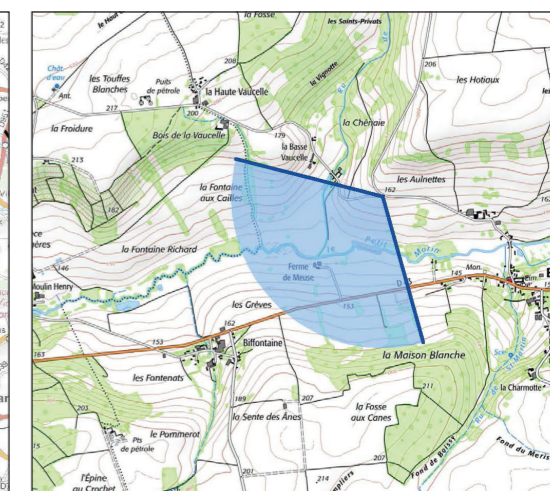
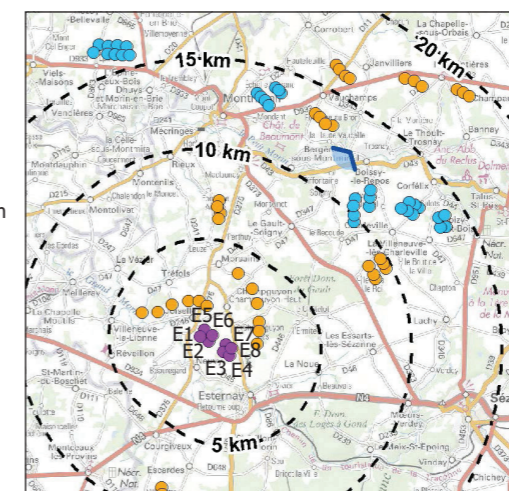
Heure : 09h19

Angle de champ horizontal : 120°

Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ

Éolienne la plus proche : E7 - 12676m

Éolienne la plus éloignée : E1 - 13167m



## ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



## PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)





**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E4 E8 E3E7 E2 E5 E1 E6









# 61 - Secteur viticole du Petit Morin (Talus-Saint-Prix)



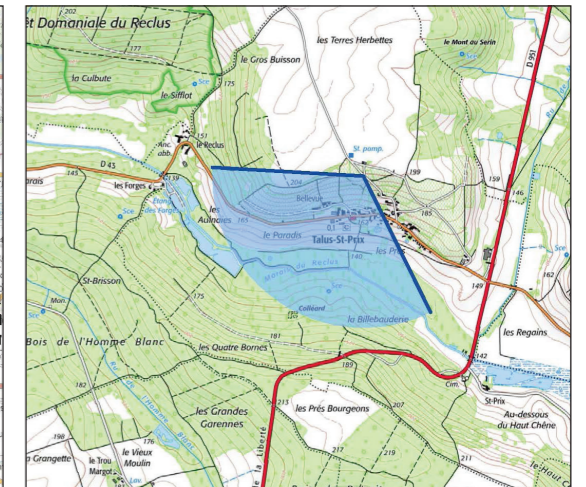
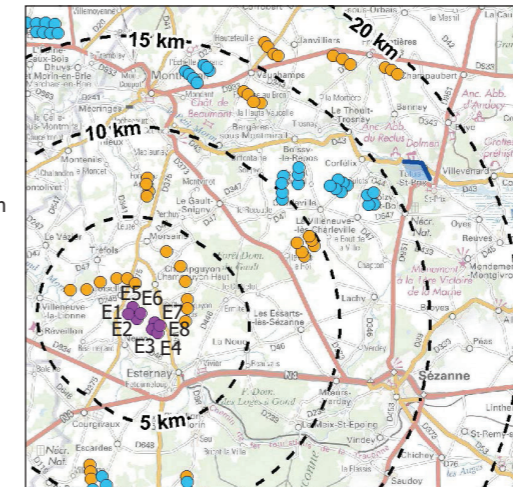
L'observateur se situe ici dans un secteur viticole plus marqué de la vallée du Petit Morin. Le paysage se partage entre les lignes géométriques des rangs de vignes, rehaussées par le moutonnement des boisements, les villages se lovant dans le creux de la côte.

Les parcs en exploitation proches de la Brie Champenoise et de la Butte de Soigny s'inscrivent en surplomb de la ligne de côte, du fait de leur proximité d'implantation. Les projets en développement plus éloignés sont quant à eux masqués sous la ligne topographique.

Le projet envisagé se place ainsi en-dessous de la ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère de la vallée et du vignoble.

*L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'horizon éloigné de la vallée du Petit Morin et du vignoble champenois.*

X (Lambert 93) : 754613  
 Y (Lambert 93) : 6859704  
 Cap : 213,6°  
 Date : 01/03/2021  
 Heure : 09h35  
 Angle de champ horizontal : 120°  
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ  
 Éolienne la plus proche : E8 - 17121m  
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 18310m



**ÉTAT INITIAL** (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



**PROJET** (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)





**PROJET** (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



**PROJET** (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)









E4 E8 E3 E7  
E2 E6 E1 E5

